

ÉTUDES Fruits et Légumes



● Décembre 2023

Synthèse de l'Observatoire des exploitations légumières - Données 2022

Réalisation de l'étude

- Pilotage et financement : FranceAgriMer, Légumes de France, CTIFL et CNIPT
- Réalisation : CERFRANCE

L'observation d'un échantillon constant d'exploitations donne des indicateurs sur leur santé économique. Cet échantillon vise à représenter la diversité des modèles d'exploitations spécialisées en légumes frais.

Les résultats de l'observatoire ne peuvent pas et ne doivent pas être extrapolés à l'ensemble de la production de légumes.

L'étude s'appuie sur trois types de données :

- des données comptables qui permettent de suivre les produits, les charges et le résultat des exploitations ;
- des données extracomptables qui expliquent les évolutions des structures de production notamment la main d'œuvre et la surface ;
- des données financières qui permettent de situer les exploitations vis-à-vis du risque financier et d'éclairer leurs choix stratégiques.

Méthodologie

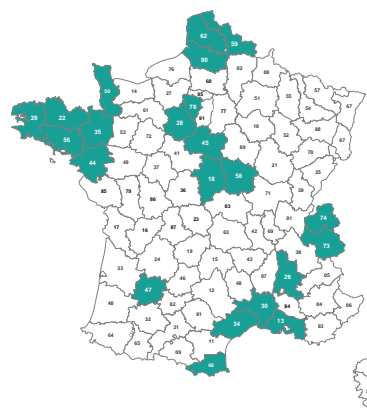
Base de l'enquête

L'échantillon mis en place est national et constitué de 429 exploitations. Il a été choisi de manière à être le plus représentatif des différents systèmes de productions en légumes frais à la fois en production de plein champ et en production sous abri.

L'échantillonnage est aussi le reflet de la diversité géographique, des systèmes de commercialisation, du mode de production conventionnelle ou biologique et de la gamme de légumes produits.

- 429 exploitations enquêtées en 2023 sur les données comptables 2021 et 2022 ;
- 22 départements participants :

Région	Nb exploit*	% du total	Département	Nombre d'exploitations
Auvergne-Rhône-Alpes	32	7%	Bouches-du-Rhône	13
Bourgogne-Franche-Comté	3	1%	Calvados	14
Bretagne	161	37%	Cher	18
Centre-Val de Loire	35	8%	Côtes d'Armor	22
Corse	0	0%	Drôme	26
Grand Est	0	0%	Eure-et-Loir	28
Hauts-de-France	60	14%	Finistère	29
Île-de-France	1	0%	Gard	30
Normandie	4	1%	Hérault	34
Nouvelle-Aquitaine	43	10%	Ille-et-Vilaine	35
Occitanie	38	9%	Loire-Atlantique	44
Pays de la Loire	40	9%	Loiret	45
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12	3%	Lot-et-Garonne	47
TOTAL	429	100%	Manche	50
			Morbihan	56
			Nièvre	58
			Nord	59
			Pas-de-Calais	62
			Pyrénées-Orientales	66
			Savoie	73
			Haute-Savoie	74
			Yvelines	78
			Somme	80
			TOTAL	429



L'échantillon est constant :

- Les résultats présentés portent sur les mêmes exploitations pour les données 2021 et 2022. **L'échantillon est constant sur 2 ans de résultats.** Les exploitations sont spécialisées en légumes frais : **70 % au moins du produit total est issu des**

produits en légumes frais. La production de fraise et de melon est assimilée au produit légumes. **Les légumes produits pour l'industrie et la transformation ainsi que les légumes mécanisés ne font pas l'objet de cet observatoire.**

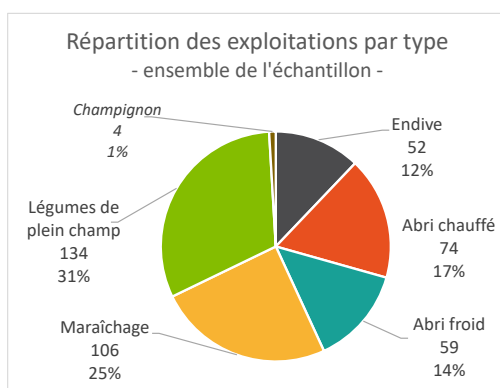
L'analyse se décompose par typologie d'exploitations légumières :

- Ensemble des exploitations
- Type 1 : Endive
- Type 2 : Abris chauffés
- Type 3 : Abris froids
- Type 4 : Maraîchage plein champ
- Type 5 : Légumes frais de plein champ

Aux cinq types principaux viennent se rajouter un groupe complémentaire transversal pour les exploitations en mode de production biologique (présentes dans tous les types sauf le type 2 des abris chauffés).

La typologie a été choisie comme outil de suivi technico-économique et comptable des exploitations légumières qui garantit une vision stable, claire et interprétable de la population. Elle sert de guide pour l'observation des résultats et permet l'interprétation et l'analyse des résultats, ainsi qu'un suivi historique des données. Malgré les variabilités intra-classes, elle permet de suivre l'évolution de différents types de producteurs, de comprendre leur stratégie de production ainsi que l'évolution de cette stratégie.

Les exploitations se répartissent dans les différents types de la manière suivante :



Le groupe complémentaire en production biologique est constitué de 80 exploitations.

Données comptables

Les résultats (produits, charges, résultat) concernent l'ensemble des exploitations spécialisées en légumes (entre 70 % et 100 % du chiffre d'affaires) mais dont le revenu peut être

complété par d'autres productions comme les céréales, les légumes d'industrie et dans une moindre mesure l'arboriculture, la viticulture ou un peu de production de viande bovine.

Compte tenu de la diversité des types d'exploitation, les résultats sont exprimés de manières différentes selon les types, de la façon la plus adaptée à chacun : par rapport à la superficie agricole utile (exprimée en ha), à la surface sous abri (exprimée en m²) ou en données globales pour l'ensemble de l'exploitation.

Dans les résultats comptables, la ligne « charges totales » comprend entre autres la « main d'œuvre exploitant » et la « main d'œuvre salariée ». La ligne « main d'œuvre exploitant » correspond aux charges sociales des exploitants et à une rémunération forfaitaire sur la base de 2 SMIC net annuel : 29 544 € par exploitant en 2021 et 30 456 € en 2022 (bases publiées par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire). La ligne « main d'œuvre salariée » correspond aux salaires avec les charges sociales ainsi que les prestations payées via un groupement d'employeurs ou un prestataire pour des intérimaires.

Le résultat courant de l'exploitation (hors produits et charges exceptionnels) est exprimé après rémunération forfaitaire des exploitants. Cette approche permet de mesurer si le résultat de l'entreprise est suffisant ou non pour faire face à la rémunération des exploitants et s'il permet ou non de disposer de marges de manœuvre pour autofinancer des investissements ou conforter la situation financière.

Données financières

Les données financières servent à déterminer la solidité financière des exploitations ou leur fragilité. Trois ratios sont ainsi retenus pour cette analyse : Annuités / produit brut, Taux d'endettement et Dettes à court terme / actif circulant. Le ratio Annuités / produit mesure le poids des dépenses financières LMT (remboursement d'emprunts LMT) par rapport au produit de l'exploitation. Il évolue en fonction des investissements réalisés mais surtout selon la conjoncture. Le taux d'endettement compare le poids du total des dettes au regard de la valeur de l'entreprise (total du bilan).

Le ratio Dettes CT / Actif circulant met en évidence le financement à court terme de l'actif circulant (= Stocks et en-cours + Créances + Disponible).

Comportement financier

L'analyse des ressources de l'entreprise et de leur utilisation permet de mesurer si les exploitations sont en croissance, en croisière ou en déclin. Cette analyse portée sur trois années de résultats en échantillon constant renforce le diagnostic. Les exploitations sont ainsi caractérisées comme étant en développement (voire développement soutenu), en croisière (calme ou dynamique) ou en déclin.

Résultats 2022 pour l'échantillon global (Échantillon de 429 exploitations)

Les exploitations spécialisées en légumes frais sont des exploitations individuelles pour 19 % d'entre elles et en **sociétés** pour **81 %**. Parmi les formes sociétaires, les EARL dominent avec 47 % des sociétés suivies, puis on trouve des SCEA (25 %), GAEC (18 %) et les autres sociétés (SARL, SAS, SA...) pour 10 %.

Le **mode de commercialisation** dominant est la commercialisation via des coopératives ou OP (Organisation de producteurs) pour 43 % des exploitations. Pour les autres, la répartition est assez proche entre le créneau de vente directe (à la ferme, sur les marchés ou via une boutique de producteurs) pour 26 % des exploitations et la vente via des négociants ou grossistes pour 25 % des exploitations. Il s'agit d'identifier le mode de commercialisation principal pour chaque exploitation. Un certain nombre d'entre elles se positionnent sur plusieurs créneaux comme de la vente via coopérative et de la vente directe en parallèle pour une part de leur chiffre d'affaires.

La **SAU** moyenne de l'échantillon est de **42 hectares**. Pour les types 1, 4 et 5, il s'agit de production de plein champ de façon très majoritaire et pour les types 2 et 3 de production sous-abri. La notion de surface est donc à relativiser en fonction des types.

La main d'œuvre totale est de **9,7 UTH** (équivalent actif à temps complet) par exploitation, dont **8,2 UTH** salariés*, soit 85 % du total et **1,4 UTH** exploitant. La main d'œuvre salariée augmente de 0,3 UTH par rapport à 2021 tandis que la main d'œuvre exploitant est stable.

*(NB : pour les exploitations ayant recours à des groupements d'employeurs ou à de la main d'œuvre extérieure, les heures réalisées par ce personnel est traduit en équivalent UTH dans les salariés)

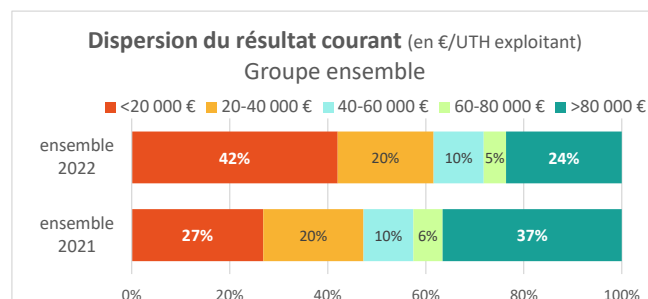
Le **produit total moyen** de l'échantillon s'élève à **823 100 €**. Le **total des charges** (y compris la rémunération forfaitaire des exploitants) atteint **782 300 €**. Ce qui signifie que les exploitations ont enregistré un bénéfice avec un résultat courant de **40 800 €** (après rémunération de la main d'œuvre des exploitants). **Ce résultat courant est en nette baisse par rapport à 2021 pour ces mêmes exploitations (- 46 610 €)**.

Dans le détail des charges, la **main d'œuvre représente la première dépense (35 %)**, avec 27 % pour les salariés et 8 % pour les exploitants. La mécanisation* devient le 2^e poste de dépenses pour 18 % des charges devant les intrants (engrais, semences-plants et traitement) pour 17 %. Les 30 % restant concernent le bâtiment, les installations, mais aussi les approvisionnements divers, les amendements, les emballages, le transport, les cotisations professionnelles, le fermage, les services, les assurances, les impôts et taxes, l'électricité, le combustible... Ce dernier est isolé de façon spécifique pour les productions sous abri.

*carburant, amortissements, entretien et location du matériel et travaux tiers

Les **postes liés à l'énergie** (carburant, combustible et électricité*) ont progressé de 7 % et représentent 8,6 % du total des charges en 2022 contre 7,9 % en 2021. (*y compris l'eau, poste non isolé)

Au-delà de la moyenne, la dispersion des résultats est importante. Sur l'échantillon global des 429 exploitations, 42 % ont dégagé un résultat courant par exploitant inférieur 20 000 €. A l'opposé 24 % ont un résultat par exploitant supérieur à 80 000 €.



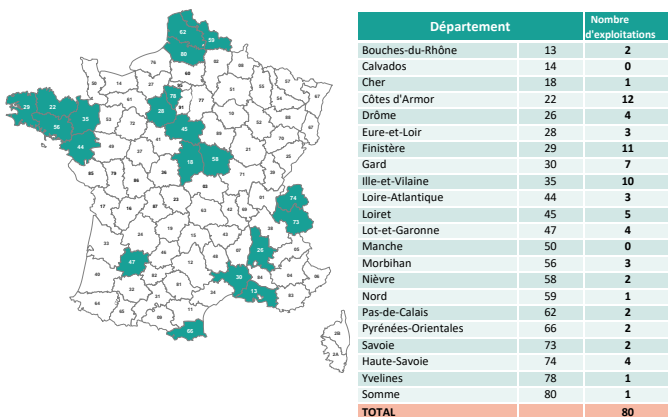
Au **niveau financier**, globalement les situations sont bonnes. Les exploitations qualifiées à risque financier moyen ou élevé représentent 24 % de

l'échantillon global (21 % en 2021). **Les trois ratios financiers analysés se positionnent en dessous des seuils d'alerte.** Le ratio « Annuités sur produit » est relativement faible à 8,6% en 2022, quand le niveau d'alerte est estimé à 15 %. Le taux d'endettement moyen augmente de 1 point à 51 % en 2022 (seuil d'alerte : 60 %). Le ratio « dettes CT sur actif circulant » s'améliore également entre les deux années de l'observatoire avec 41 % en 2022 (seuil d'alerte : 50 %).

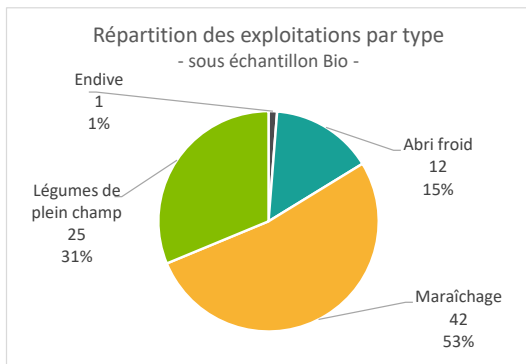
L'analyse des **comportements financiers** met en évidence des exploitations légumières principalement en croissance pour 38 % d'entre elles. 36 % sont en renforcement. Seules 14 % sont jugées en ralentissement et 11 % en croisière. **L'analyse des phases de vie sur trois ans d'exercice conforte cette approche avec sept exploitations sur dix dites en développement et seulement 7 % en déclin.**

Groupe complémentaire Bio (Échantillon de 80 exploitations)

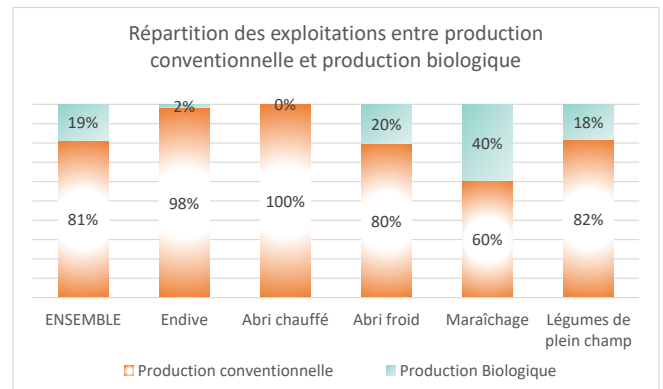
Ce groupe complémentaire est constitué d'exploitations venant de 20 départements.



Elles se répartissent dans les différents types de la manière suivante :



56% des exploitations en production biologique ont pour mode de commercialisation dominant la vente directe (83% pour les maraîchers bio).



La main d'œuvre totale par exploitation est de **5,3 UTH** avec 3,8 salariés et 1,5 exploitant. 32% des exploitations sont des exploitations individuelles et, parmi les sociétés, ce sont les EARL et les GAEC qui dominent (respectivement 48 % et 34 % des sociétés).

La SAU moyenne est de **22,4 ha**.

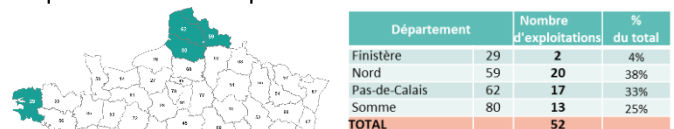
Le produit par exploitation s'élève à 353 500 € (en baisse de 5.4 % sur un an) pour un résultat courant de **- 4 300 €** après rémunération des exploitants (contre 17 800 € en 2021).

Le résultat par exploitant est inférieur à 20 000 € dans 64 % des exploitations.

TYPE 1 - Les endives (Echantillon de 52 exploitations)

Les exploitations de cet échantillon produisent des racines d'endives et sont équipées de salle de forçage.

Répartition des exploitations :



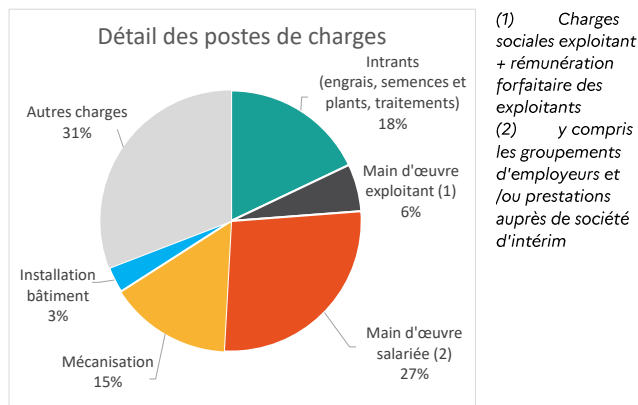
La main d'œuvre est constituée de **15,8 UTH** dont 14,4 UTH salariés et 1,5 exploitant.

Leur SAU est de **102 ha** avec 48 ha consacrées à la production de racines d'endives. Le reste des surfaces est utilisé pour des céréales et des légumes d'industrie.

Le produit moyen par exploitation s'élève à **1 528 400 €** en baisse de 13,5% pour un résultat courant de **96 300 €** après rémunération des exploitants (contre 331 900 € en 2021).

Moyennes par hectare de SAU		évolution 2022/2021	
Produit total d'exploitation	17 700 €	15 000 €	-2 700 € -15%
Charges totales	14 370 €	14 060 €	-320 € -2%
Résultat courant (après rém.exploitant)	3 330 €	950 €	-2 380 € -72%
<hr/>			
Produit endive / ha d'endive	37 270 €	33 020 €	-4 250 € -11%

Répartition des postes de charges en 2022



Les charges d'intrants diminuent. Les coûts liés à la hausse des engrais devraient se retrouver dans les résultats de 2023.

Énergie

Les dépenses en énergie ont progressé de 26% et représentent 7.5 % des dépenses ou encore 7.3 % du produit d'exploitation (hors indemnités et subventions) contre 5% en 2021. À 81%, il s'agit d'électricité* et 17 % du carburant. (*y compris l'eau, poste non isolé)

Critères financiers

Les exploitations endivières affichent en 2022 un ratio d'annuités sur produit de 6,4%, un taux d'endettement moyen de 37% et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 31%. L'ensemble de ces ratios se dégradent sur un an sans qu'aucun n'atteigne le seuil d'alerte. 4% des exploitations endivières de l'échantillon sont classées à risque moyen ou élevé (2% en 2021).

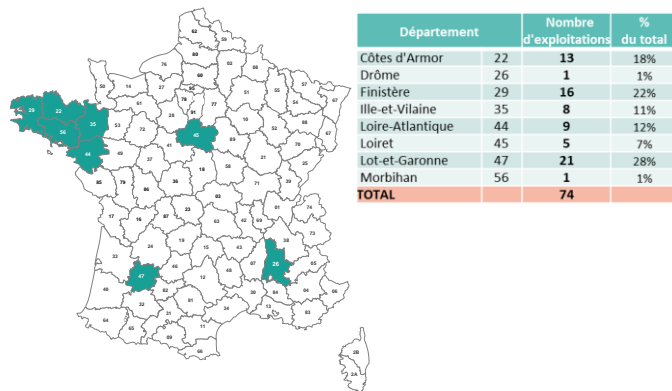
Phases de vie

77% des exploitations sont jugées en développement (dont 24% en développement soutenu). Les autres sont classées en croisière dynamique. **Aucune exploitation n'est en déclin sur la période analysée.**

TYPE 2- Les abris chauffés (Echantillon de 74 exploitations)

Le produit de ces exploitations provient très majoritairement de la production de tomates suivie de la fraise, du concombre et autres productions sous-abri (aubergine, poivron, salade...). Quelques exploitations produisent un peu de légumes de plein champ en complément ou des grandes cultures.

Répartition des exploitations :



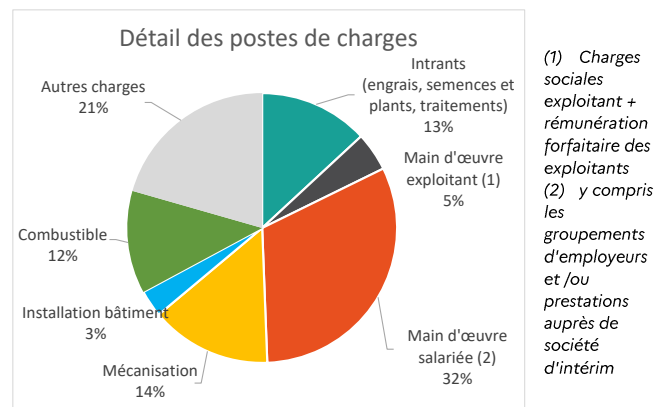
La main d'œuvre est constituée de **20,6 UTH** dont 19.3 UTH salariés et 1,3 exploitant. La surface en abris chauffés est de **3,0 ha**.

Le produit moyen par exploitation s'élève à **1 608 600 €** (en hausse de 3,7% sur un an) pour un résultat courant de **122 600 €** après rémunération des exploitants (contre 131 200 € en 2021).

Moyennes par m ² de serre		évolution 2022/2021	
Produit total d'exploitation*	52,2 €	53,6 €	1,4 € 3%
Charges totales*	47,8 €	49,5 €	1,7 € 4%
Résultat courant (après rém.exploitant)	4,4 €	4,1 €	-0,3 € -7%

* y compris les produits et charges sur les autres cultures

Répartition des postes de charges en 2022



Les charges de main d'œuvre salariée et les intrants sont les deux postes qui augmentent le plus entre 2021 et 2022 (+ 0,8 € et + 0,6 €/m²).

Energie

Les dépenses en énergie représentent 14,4 % des dépenses ou encore 14,0% du produit d'exploitation (hors indemnités et subventions) contre 15,4% en 2021. À 85%, il s'agit de combustible, 12 % d'électricité (y compris l'eau, poste non isolé). **Ces dépenses ont baissé de 6% entre 2021 et 2022.** Les charges de combustibles diminuent malgré un contexte énergétique fortement haussier. Plusieurs éléments d'explication : des contrats sur le prix, des décalages de plantation, des serres adossées à des unités de cogénération qui ont tourné au-delà des périodes habituelles (novembre à mars) permettant aux structures de production de bénéficier d'une chaleur moins couteuse.

Critères financiers

Les exploitations en production sous-abri chauffés affichent en 2022 un ratio d'annuités sur produit de 8.4 %, un taux d'endettement moyen de 59 % et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 53 %. Les deux critères d'endettement sont proches des niveaux d'alerte respectivement 60 % et 50 %. 22 % des exploitations sont jugées à risque moyen ou élevé en 2022 comme en 2021.

Phases de vie

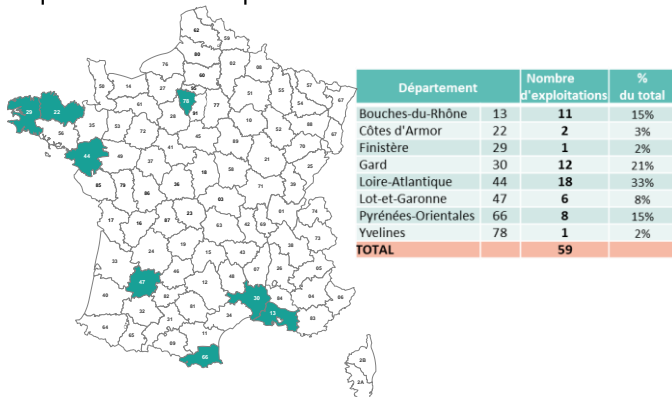
64 % des exploitations sont estimées en développement (dont 22 % en développement soutenu). Les autres sont classées en croisière dynamique pour 23 % et en déclin pour 3 %.

TYPE 3- Les abris froids

(Échantillon de 59 exploitations)

Les exploitations de ce type sont orientées sur la production de salade, mâche, tomates, concombre, melon, courgette, épinard... Il peut y avoir de la production de plein champ mais le produit des exploitations est issu principalement la production sous abris froids.

Répartition des exploitations :

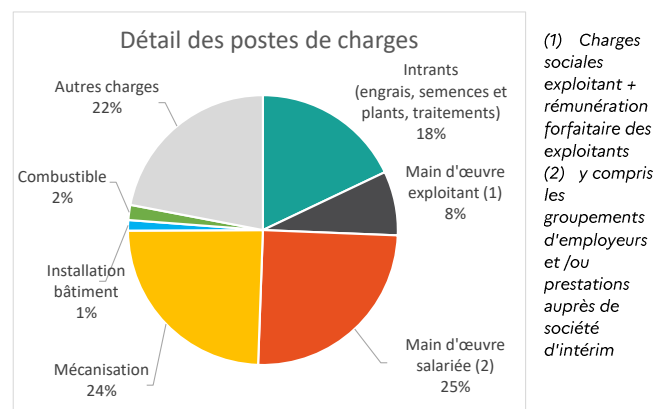


La main d'œuvre est constituée de **8,9 UTH** dont 7,6 UTH salariés et 1,3 exploitant.

Le produit moyen par exploitation s'élève à **780 800 €** (en hausse de 10% sur un an) pour un résultat courant de **50 700 €** après rémunération des exploitants (contre 48 800 € en 2021).

Moyennes par exploitation	évolution 2022/2021			
Produit total d'exploitation	709 600 €	780 800 €	71 200 €	10%
Charges totales	660 800 €	730 100 €	69 300 €	10%
Résultat courant (après rém.exploitant)	48 800 €	50 700 €	1 900 €	4%

Répartition des postes de charges en 2022



Énergie

Les dépenses en énergie ont progressé de 31% en 2022. Elles représentent 4,7 % des dépenses ou encore 4,6 % du produit d'exploitation (hors indemnités et subventions) contre 3,9% en 2021. La répartition est de 39 % pour le carburant, 38% pour le combustible 23 % pour l'électricité (y compris l'eau, poste non isolé).

Critères financiers

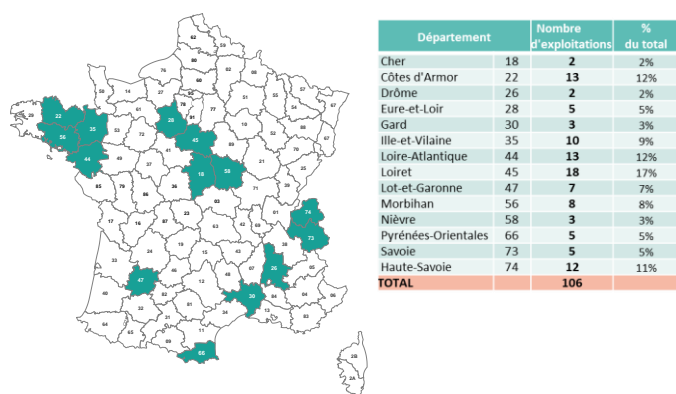
Les exploitations en production sous abri froid affichent en 2022 un ratio d'annuités sur produit de 9,6 %, un taux d'endettement moyen de 60 % (soit au niveau du seuil d'alerte) et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 40 %. **27 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2022** (31 % en 2021).

Phases de vie

64 % des exploitations sont jugées en développement (dont 28 % en développement soutenu). Les autres sont classées en croisière dynamique pour 18 % mais 4 % sont considérées en croisière calme et 14 % en déclin.

TYPE 4- Le maraîchage de plein champ (Échantillon de 106 exploitations)

Les exploitations de ce type se caractérisent par une très grande diversité géographique, de dimensions (surfaces) et de type de production. Certaines sont spécialisées sur la production de salade, mâche, poireau, oignon... mais la majorité produisent un grand nombre de légumes très variés. Il peut y avoir de la production sous-abri mais le produit des exploitations est issu principalement la production de plein champ.
Répartition des exploitations :

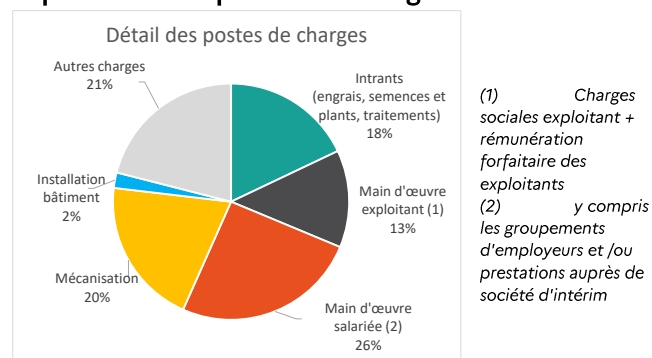


La main d'œuvre est constituée de **5,7 UTH** dont 4,2 UTH salariés et 1,5 exploitant.
La SAU moyenne est de **23.9 ha**.

Le produit moyen par exploitation s'élève à **436 600 €** (en hausse de 3.0% sur un an) **pour un résultat courant de -7 800 €** après rémunération des exploitants (2 800 € en 2021).

Moyennes par exploitation	évolution 2022/2021		
Produit total d'exploitation	423 800 €	436 600 €	12 800 € 3%
Charges totales	421 000 €	444 400 €	23 400 € 6%
Résultat courant (après rém.exploitant)	2 800 €	-7 800 €	-10 600 €

Répartition des postes de charges en 2022



Énergie

Les dépenses en énergie ont progressé de 25% en 2022. Elles représentent 4,3 % des dépenses ou encore 4,5 % du produit d'exploitation (hors indemnités et subventions) contre 3,7% en 2021. La répartition est de 22 % pour le combustible, 44% le

carburant et 34 % l'électricité (y compris l'eau, poste non isolé).

Critères financiers

Les exploitations maraîchères de plein champ affichent en 2022 un ratio d'annuités sur produit de 9,2 %. Leur niveau d'endettement se dégrade légèrement au-dessus des seuils d'alerte avec un taux d'endettement moyen de 62 % et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 55%. 36 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2022 (32 % en 2021).

Phases de vie

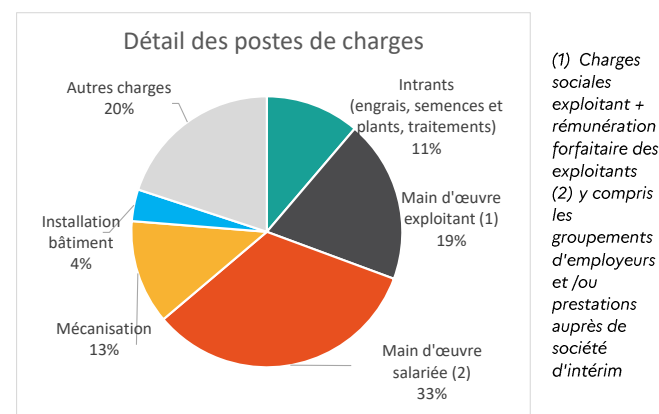
Près des deux tiers des exploitations sont jugées en développement (dont 26 % en développement soutenu). 25 % sont classées en croisière (10 % en croisière dynamique, 15 % en croisière calme) et 11 % en déclin.

TYPE 4- Le maraîchage de plein champ (production biologique) (Échantillon de 42 exploitations)

Les surfaces exploitées sont inférieures par rapport à l'ensemble de l'échantillon maraîchage. La main d'œuvre totale s'élève à **5,1 UTH** (3,7 salariés et 1,4 exploitant).
La SAU moyenne est de **12,7 ha**.

Moyennes par exploitation	évolution 2022/2021		
Produit total d'exploitation	254 000 €	253 600 €	-400 € 0%
Charges totales	275 100 €	277 100 €	2 000 € 1%
Résultat courant (après rém.exploitant)	-21 100 €	-23 500 €	-2 400 €

Répartition des postes de charges en 2022



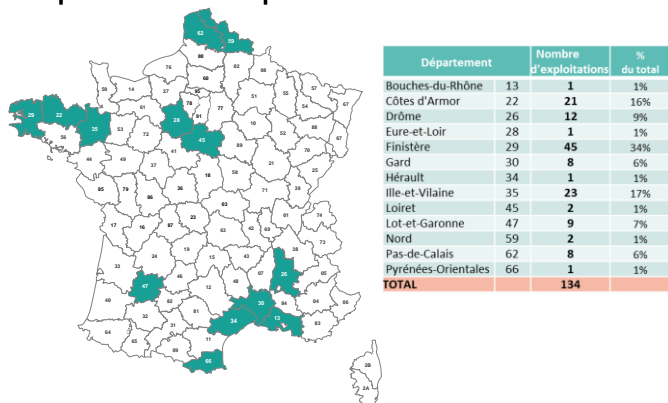
48 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2022 (38 % en 2021).

TYPE 5- Légumes frais de plein champ (Échantillon de 134 exploitations)

Le panel de légumes produits dans ces exploitations est assez large, dominé par toute la

gamme de choux (chou-fleur principalement), carotte, poireau, pomme de terre, alliums (oignon, échalote) mais aussi asperge, melon, salade...

Répartition des exploitations :



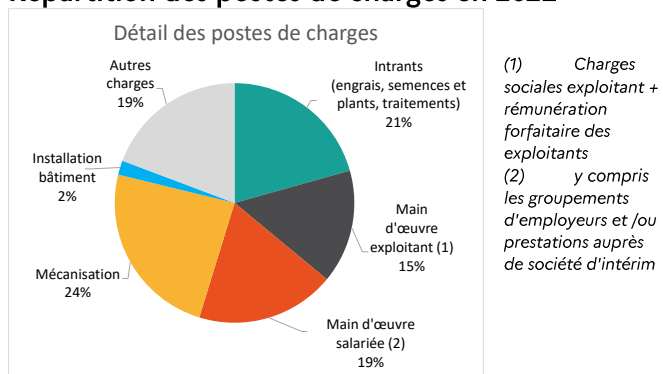
La main d'œuvre est constituée de **5,0 UTH** dont 3,4 UTH salariés et 1,6 exploitant.

La SAU moyenne est de **57,2 ha** dont 36,1 ha de légumes frais de plein champ.

Le produit moyen par exploitation s'élève à 461 700 € (en baisse de 2,1 % sur un an) pour un **résultat courant de 9 900 €** après rémunération des exploitants (contre un résultat de 55 500 € en 2021).

Moyennes par hectare de SAU	évolution 2022/2021		
Produit total d'exploitation	8 310 €	8 070 €	-240 € -3%
Charges totales	7 330 €	7 900 €	570 € 8%
Résultat courant (après rém.exploitant)	980 €	170 €	-800 € -82%
Produit légumes / ha de légumes	11 230 €	10 360 €	-860 € -8%

Répartition des postes de charges en 2022



Energie

Les dépenses en énergie ont progressé de 35% en 2022. Elles représentent 5,8 % des dépenses ou encore 6,0 % du produit d'exploitation (hors indemnités et subventions) contre 4,4% en 2021. Le carburant correspond à 61% du total, suivi de l'électricité* pour 38%. (*y compris l'eau, poste non isolé).

Critères financiers

Les exploitations légumières de plein champ affichent en 2022 un ratio d'annuités sur produit de 10,5 %, un taux d'endettement moyen de 48 % et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 37 %.

24 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2022 (16 % en 2021).

Phases de vie

79 % des exploitations sont jugées en développement (dont 32 % en développement soutenu). Les autres sont classées en croisière. **Seules 5 % des exploitations en déclin sur la période.**

TYPE 5- Légumes frais de plein champ (production biologique) (Échantillon de 25 exploitations)

-résultats à prendre avec précaution du fait de la taille réduite de l'échantillon-

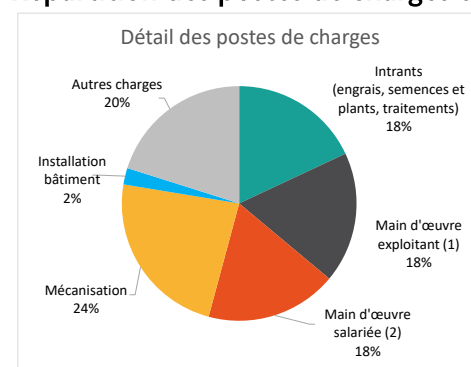
Les surfaces exploitées sont inférieures à celles de l'ensemble de l'échantillon légumes frais de plein champ.

La main d'œuvre totale s'élève à **4,5 UTH** (2.9 salariés et 1,6 exploitant).

La SAU moyenne est de **39 ha** dont 26.7 ha de légumes de plein champ.

Moyennes par hectare de SAU	évolution 2022/2021		
Produit total d'exploitation	10 410 €	9 030 €	-1 380 € -13%
Charges totales	9 710 €	9 590 €	-120 € -1%
Résultat courant (après rém.exploitant)	700 €	-560 €	-1 260 €
Produit légumes / ha de légumes	12 620 €	11 530 €	-1 090 € -9%

Répartition des postes de charges en 2022



36 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2022 (24 % en 2021).

Ont contribué à ce numéro :



Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12, rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 - www.franceagri.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR